

sociétés, même les moins importantes, une place intéressante sur les marchés canadiens et étrangers, grâce à l'utilisation des connaissances scientifiques les plus modernes. De concert avec le Conseil national de recherches, il assure, à titre gracieux, un service de renseignements de caractère technique; il exécute des recherches à forfait, à titre confidentiel; enfin, il poursuit, pour son compte et dans ses locaux, des recherches visant l'exploitation et l'utilisation plus efficaces des ressources de la province. L'activité du Conseil s'étend au domaine de la biologie appliquée, de la chimie, du génie, de la physique, de la recherche opérationnelle, de l'étude des marchés industriels et des prévisions de rentabilité.

Sous-section 3.—Recherches dans les universités

Les recherches dans les universités se rangent dans trois catégories principales: travaux dirigés par des membres du corps enseignant en sus de leurs fonctions d'éducateurs; investigations permettant à des étudiants, sous la conduite de professeurs, de satisfaire aux conditions requises pour l'obtention de grades supérieurs; et travaux ou programmes plus importants exécutés en commun par une faculté ou plusieurs facultés réunies dans de vastes laboratoires ou dans des instituts spécialisés rattachés à l'université.

Le corps enseignant.—On considère généralement la recherche comme partie importante du rôle de professeur d'université; on peut donc supposer que bon nombre des 19,000 membres à plein temps du corps enseignant des universités canadiennes se livrent à cette activité. Pour la plupart du personnel, la recherche ne peut se poursuivre qu'en dehors des heures prévues pour l'enseignement, mais pour les professeurs qui ne donnent pas les cours d'été, la saison estivale leur offre l'occasion de se lancer dans la recherche d'une façon plus ou moins continue. Vu la diversité des travaux entrepris, il serait impossible de ne donner ici qu'une brève classification, mais on peut se procurer des renseignements détaillés dans le rapport annuel du président ou recteur de telle ou telle université. Dans le seul domaine des humanités, la section intitulée *Bibliography of Scholarly Publications* du rapport «*The Humanities in Canada*» (rédigé par M. F. E. L. Priestly, pour le compte du *Humanities Research Council of Canada*, et publié par les Presses de l'université de Toronto en 1964) est une source utile de renseignements sur la portée et la diversité des études canadiennes.

Les étudiants.—Au Canada, avant la Seconde Guerre mondiale, l'éducation supérieure se résumait presque exclusivement à la formation d'hommes de profession appelés à servir la collectivité en qualité de médecins, d'hommes de loi ou d'ingénieurs, etc., et seules trois universités avaient établi des écoles de hautes spécialisations. Par contre, en 1965-1966, 43 universités et collèges offraient des cours de niveau supérieur, dont 30 préparaient au doctorat. La rédaction d'une thèse de recherche occupe une place prépondérante dans les conditions requises pour l'obtention d'un grade supérieur où se destinent les étudiants inscrits à ces institutions d'enseignement. La répartition de cette clientèle scolaire selon le sexe, le cours, l'université, le grade visé et l'année prévue pour l'obtention du grade, se trouve dans la série annuelle publiée par le Conseil national de recherches: *Statistical Summary of Students Registered in the Graduate Schools of Canadian Universities in Physical and Earth Sciences, in Architecture and Engineering, and in Life Sciences* et dans: *Graduate Students in the Humanities and Social Sciences Registered at Canadian Universities 1963-1964*, publication de l'Association des universités et collèges du Canada.

En 1965-1966, 24,920 étudiants (à plein temps et à temps partiel), dont 4,667 femmes, se sont inscrits aux écoles supérieures des universités et collèges canadiens. La même année, les universités ont décerné 697 doctorats en philosophie et 5,233 maîtrises et licences.

Ressources financières.—L'appui financier accordé aux recherches universitaires provient essentiellement de cinq sources: divers ministères et organismes du gouvernement fédéral, qui subventionnent, à une échelle importante, les travaux dans le domaine des